



*Cantons de Bessines et de Nantiat.  
Communes de Compreignac, Razès,  
Saint-Pardoux et Saint-Symphorien.*

*Situation : A 25 kilomètres au Nord de  
Limoges, à 3 kilomètres à l'Ouest de  
Razès et de la R.N.20.*

*Superficie : 2 670 ha.*

*Arrêté d'inscription du 15 Décembre  
1980.*

## SITE INSCRIT DU LAC DE SAINT-PARDOUX

### **NATURE ET INTERET DU SITE**

*Le site comprend le lac et ses abords, au-delà des premières crêtes et des zones de perspectives sur le lac. Dans cette partie moyennement vallonnée, les villages jouent un rôle paysager essentiel. Le réseau hydrographique bien développé est à l'origine de la forme très découpée du lac qui remonte loin dans les vallons secondaires.*

*Les secteurs de Chabanne et de Friaudour étaient occupés dès l'époque gauloise. Des vestiges d'importantes constructions romaines ont été identifiés, entre Villebert et Népoux et une urne funéraire a été retrouvée près de Santrop. Des souterrains refuge et une motte féo-*

*dale sont connus à Chabanne. Villa-Bert (Villebert) est habité depuis 1025 environ, Crumaud depuis 1050 et Puy-Menier au moins depuis 1147. A Compreignac, on frappait une monnaie d'or.*

*L'église de Saint-Pardoux, inscrite à l.S.M.H. (2 Novembre 1977) présente une voûte ogivale qui repose sur des murs de construction romane. Le château, situé à proximité, composé d'un corps de logis en deux ailes et de dépendances, entouré de fossés et d'un jardin, fut détruit en 1794.*

*Le site offre deux types d'espaces paysagers totalement différents, selon que le lac est visible ou non.*



Le lac de Saint-Pardoux.

(Ph. G. Magne.)



*Le village de Fréaudour. (Ph. A. Oustric.)*

Dans les secteurs où le lac n'est pas visible, bocage et bois de chênes alternent en grands ensembles distincts. Le bocage, très compartimenté, entrecoupé de bosquets, définit de petits espaces autour des villages ayant gardé pour la plupart leur aspect traditionnel. Masmaraud en est un bon exemple.

Les paysages du lac sont beaucoup plus ouverts. Zones boisées, prairies et villages sont toujours visibles en même temps, proposant une répartition harmonieuse de l'occupation de l'espace. Les équipements touristiques, en particulier les plages animées par les voiles l'été, marquent une grande partie du Sud et de l'Ouest du lac. L'ampleur des paysages et les espaces dégagés des prairies et des zones maintenues en herbe rappellent le littoral plus qu'un lac montagnard. La partie centrale du site, aux environs de Friaudour est particulièrement visible. Le bras Est, réservé à des activités de pêche, aux rives resserrées est plus typiquement un espace de rivière.

Partout les villages, bien groupés, à flanc de coteau, donnent un cadre authentique aux activités de loisirs et sont un élément essentiel de la qualité paysagère.

Dans quelques petites "criques" les équipements de loisirs ne sont pas visibles. Des espaces beaucoup plus intimes sont alors offerts, certains prenant un caractère nettement sauvage, d'autres valorisant un village ou un mou-

lin. Dans la partie amont des vallées, quelques zones humides présentent un intérêt écologique. L'ensemble du lac fait l'objet d'un recensement au titre de l'inventaire Z.N.I.E.F.F., en raison notamment de son intérêt ornithologique.

## **EVOLUTION DU SITE**

Les équipements de loisirs se développent. Le projet de création près de Santrop d'un "cœur de station" affirme l'organisation et la cohérence de la mise en valeur touristique.

Des pistes destinées à l'enrénement des massifs forestiers ont été ouvertes et créent des effets de tranchées. D'importantes modifications des paysages du site sont donc en cours.

## **PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR**

Le maintien des zones agricoles autour des villages qui forment des ouvertures sur les paysages du lac et mettent en valeur le bâti dans son terroir, est essentiel pour la persistance de la qualité et de l'identité du site.

S'ils sont réalisés, les projets de sentier pédestre et d'observatoire faunistique permettront une découverte plus fine des paysages et de l'environnement.

